



FICHE DE SYNTHÈSE COLLECTIVE PRISME 7

À compléter directement sur la fiche

Contexte de la mobilité		
Dates d'observation	23/02/2026 - 26/02/2026	
Ville et pays	Valence -Espagne	
Observateurs	1 Directeur école primaire 1 AED collège 1 Professeure de français collègue 1 Psychologue Education nationale 1 PLP de STMS 1 Conseillère Pédagogique de circonscription 1 Enseignant référent en usages du numérique 1 Proviseur Adjoint	
Structures Visitées	23/02/2026 Conselleria de Valencia Seccio de l'IES Conselleria (jeune incarcérés) 24/02/2026 IES District Maritim – Valencia (collège, Lycée polyvalent public) 25/02/2026 Europe Direct – Antenne de Castello de la plana Completjo Socio-Educativo Penyeta Roja – Castellon (Service Socio-éducatifs publics) Colegio concertado Consolacion Castellon (Etablissement catholique privé sous contrat) IES Fransesc Ribalta - Castellon (Collège – LPO inclusif – Offre deFormation professionnelle importante) 126/02/2026 IES Luis Simarro – Xativa – (Collège – LPO – Fort accent sur les projets Européens)	



<p>Personnes rencontrées</p>	<p>Dans chacun des établissements scolaires nous avons rencontré le chef d'établissement et des enseignants en charge des programmes de mobilité Erasmus. Nous avons échangé avec des personnels investis et convaincus de l'intérêt de donner aux élèves une ouverture Européenne. Elles nous ont présenté les différents projets mis en place au sein de leur établissement.</p> <p>Mme Assun Perez, directrice de la « Seccio IES Consellera » nous a présenté le travail fait au sein de son établissement auprès de jeunes incarcérés. Au-delà des enseignements proposés au élèves il s'agit ici d'une mission d'inclusion d'adolescents en marge de la société.</p> <p>A la Conselleria, nous avons été pris en charge par deux personnes en charge de la promotion des programmes Européen. Nous avons échangé sur le modèle scolaire de nos deux pays.</p>	
-------------------------------------	---	--

Etat de lieux et analyse

L'objectif de ce Ge mobilité est d'observer comment les systèmes éducatifs d'autres pays européens accompagnent leurs élèves dans la construction de leur citoyenneté : thématiques abordées, pratiques pédagogiques, objectifs, temporalité...

NB : Il n'est pas obligatoire de donner une réponse à chacune des questions. Elles sont là pour guider votre réflexion.

Les finalités aGribuées :

- Par rapport aux objectifs visés en matière de citoyenneté et d'engagement des élèves, quels sont les leviers mis en place dans les établissements (participation aux instances, initiatives solidaires, climat scolaire, apprentissage de la démocratie) ?
- Quelle place est donnée à l'éducation à la citoyenneté dans le projet éducatif national et local ?
- Dans les pays où l'éducation est de la responsabilité de régions autonomes (Espagne) ou de Landers (Allemagne) existe -t-il un socle commun ?
- Comment l'État ou les autorités locales évaluent-ils l'efficacité de ces politiques citoyennes ?
- Comment évaluez-vous l'impact de ces dispositifs sur les élèves (engagement, réussite scolaire, climat scolaire, insertion sociale) ?



- Quelles difficultés ou freins identifiez-vous (mobilisation, financement, temps, formation) ?

Dans les établissements visités, la citoyenneté s'inscrit pour ESO/Bachillerato, via la matière Educación en Valores Cívicos y Éticos (obligatoire en ESO, 2º ESO), axée sur droits humains, égalité, paix et démocratie.

Elle est intégrée au projet éducatif national (LOMLOE) et local (avec transversalité dans toutes matières et priorité régionale sur valeurs démocratiques).

Les IES (publics, ESO/Bachillerato/FP) et colegios concertados partagent les mêmes objectifs citoyens mais avec des approches différentes dans leur mise en œuvre.

- Objectifs Communs (Socle National/Régional)

Tous intègrent Educación en Valores Cívicos y Éticos :

Compétences : Droits humains, égalité genre, paix, démocratie, durabilité.

Transversalité : Toutes matières + tutorat + projets (Erasmus+, solidarité).

L'organisation allégée de la vie scolaire observée en Communauté Valencienne démontre un impact positif majeur de l'éducation à la citoyenneté, contrastant avec le modèle français

Nous avons constaté une approche réellement européenne de l'éducation à la citoyenneté dans tous les établissements visités, qui se distingue par sa dimension intégrée, transversale et une ouverture sur l'Union européenne. Cela commence dès la maternelle par un apprentissage de l'anglais qui nous a semblé très efficace.

Un cas particulièrement révélateur des limites du système citoyenneté a été observé à l'IES Conselleria (Carrer Sant Xavier, Valence), établissement dédié aux jeunes incarcérés ou en situation de grande vulnérabilité.

Selon la directrice le taux de réinsertion est très faible malgré des efforts pédagogiques (ESO/Batxillerato adaptés, tutorats renforcés, projets citoyens), un ratio enseignant/élève élevé et des moyens financiers très importants.

Les enseignants :

- Quelle formation initiale et continue reçoivent-ils sur ces thématiques ?
- Quelles ressources et quels outils pédagogiques mobilisent-ils ? Ont-ils des moyens, outils pédagogiques ou temps dédiés à ces actions ?
- L'éducation à la citoyenneté est-elle abordée de façon transversale (interdisciplinaire, vie scolaire, partenariats extérieurs) ou disciplinaire ?
- Comment les enseignants sont-ils accompagnés pour encourager et valoriser l'engagement des élèves ? (Moyens financiers, prix ...)
- Quelle reconnaissance institutionnelle ou valorisation (carrière, évaluation, projets) est donnée à leur engagement dans ce domaine ?
- Les enseignants sont-ils tenus à une forme de neutralité devant les élèves ?

L'éducation à la citoyenneté en Communauté Valencienne adopte une approche transversale tout en conservant un noyau disciplinaire spécifique.

Dans tous les IES (Conselleria, Districte Marítim, Ribalta, Simarro) et le colegio concertado La



Consolación, la matière obligatoire Educación en Valores Cívicos y Éticos constitue l'ossature disciplinaire, traitant des droits humains, de la Constitution espagnole, de l'égalité de genre et de la paix.

Cependant, une grande partie de l'approche est transversale :

- Interdisciplinarité : Les compétences citoyennes imprègnent toutes les disciplines.
- Partenariats extérieurs : Erasmus+, Europe Direct Castelló, ONG locales et mairies complètent le dispositif.

Cette répartition peut aussi expliquer le climat serein observé et l'autonomie des élèves

Les enseignants bénéficient d'un accompagnement structuré mais limité pour encourager l'engagement citoyen des élèves, combinant incitations institutionnelles et ressources européennes

Les enseignants des établissements publics espagnols sont tenus à une obligation légale stricte de neutralité devant les élèves. Dans les IES visités (Conselleria, Districte Marítim, Ribalta, Simarro). Pour les colegios concertados (équivalents de nos établissements privés sous contrat) comme La Consolación, une exception confessionnelle est tolérée : l'enseignement des valeurs catholiques est autorisé dans le cadre pastoral, mais la neutralité politique reste impérative. Cela se fait sous le double contrôle : Conselleria/tutelle catholique.

Les élèves :

- Quelles formes d'engagement sont possibles pour eux au sein de l'établissement (instances représentatives, projets associatifs, clubs, actions citoyennes, bénévolat) ?
- Quelles compétences sont visées (débattre, coopérer, prendre des responsabilités, exercer des droits et des devoirs ...) ?
- Les élèves sont-ils encouragés à initier leurs propres projets citoyens ou associatifs ?
- Sont-ils soumis à une obligation de discrétion ?
- Quels domaines d'engagement sont privilégiés (écologie, solidarité, culture, lutte contre les discriminations, sport...) ?
- Comment ces engagements sont-ils valorisés dans leur parcours scolaire et personnel ?
- Les élèves sont-ils évalués ?
- Comment les élèves perçoivent-ils ces actions : obligatoires, motivantes, utiles pour leur avenir, ... ?
- Se sentent-ils citoyen ou appartenant à une communauté ?

Nous avons rencontré très peu d'élèves et les informations que nous avons recueillies étaient en relation avec leur mobilité Erasmus.

Les élèves des établissements visités manifestent un vif intérêt pour les mobilités Erasmus+, motivés par une réelle soif de découverte de modes de vie différents et par la volonté d'enrichir concrètement leur parcours professionnel et personnel.

Cette motivation se décline en plusieurs dimensions essentielles. D'une part, l'aspect expérientiel prime et d'autre part, l'enrichissement du CV constitue un levier déterminant.



Enfin, un sentiment résolument européen émerge chez les enseignants rencontrés et on peut supposer qu'il est transmis à leur élèves.

Les intervenants externes (associations et autres) ou partenaires éducatifs :

- Quelles structures ou associations locales/nationales/européennes interviennent auprès des élèves ?
- Quels sont leurs rôles, leurs statuts et leurs modalités d'intervention ?
- Existe-t-il des dispositifs européens (programmes d'échanges, Erasmus+, partenariats transnationaux) qui favorisent la citoyenneté et l'engagement ?
- Quels apports concrets pour les élèves et les équipes éducatives ?
- Les familles sont-elles associées à cette dynamique ?
- Quels sont les partenaires considérés comme stratégiques et incontournables dans votre pays ?
- Partage d'exemples de projets ?
- Existe-t-il un agrément ou une réserve citoyenne ?

Erasmus+ et Europe Direct Castelló jouent un rôle central auprès des élèves des établissements visités, structurant leur engagement citoyen européen de manière complémentaire et opérationnelle. Erasmus+ constitue le moteur principal des mobilités, avec des programmes permettant des échanges courts de 5 à 10 jours. En regardant de plus près les statistiques nationales on peut se rendre compte que la Communauté Valencienne se positionne en 2e place nationale pour les accréditations, reflétant un dynamisme remarquable.

Europe Direct Castelló, dirigé par Teresa Tena au sein de la Diputación de Castellón, agit comme hub local d'accompagnement. Ce centre propose des formations gratuites au montage de dossiers et une coordination avec la Conselleria.

Cette synergie – Erasmus+ pour le financement et les voyages, Europe Direct pour l'appui technique local – semble générer un écosystème efficace.

Erasmus+ et Europe Direct Castelló jouent également un rôle essentiel auprès des équipes éducatives des établissements visités, en renforçant leurs compétences et leur capacité à structurer l'éducation à la citoyenneté européenne.

On peut supposer que ce soutien pédagogique participe à la qualité des projets citoyens mis en place et à l'identité européenne affirmée des élèves et de leurs enseignants

Convergences et différences ?

- Par rapport à la France, quelles convergences et différences apparaissent dans le pays observé ?
- Quels éléments semblent transférables au contexte français ?

Par rapport à la France, plusieurs convergences et différences marquantes apparaissent dans le système éducatif valencien en matière d'éducation à la citoyenneté, telles qu'observées lors des visites des établissements.

Les convergences reposent d'abord sur des cadres légaux et pédagogiques similaires. La LOMLOE espagnole et le socle commun français de 2015 définissent des compétences citoyennes communes, incluant les droits humains, l'égalité, la laïcité et la construction européenne. L'éducation morale et civique est obligatoire des deux côtés, avec une approche transversale intégrant la citoyenneté dans



toutes les disciplines et la vie scolaire.

Les différences, en revanche, sont structurelles et culturelles. La vie scolaire valencienne est radicalement allégée, assurée par les enseignants plutôt que par des services dédiés comme les CPE et AED français, ce qui génère un climat serein surprenant sans surveillance lourde. Cet avis n'est pas partagé par l'ensemble du groupe présent. Il semble néanmoins intéressant de préciser que les établissements visités sont des établissements privés ou des établissements ayant une approche sélective (sportifs admis sous condition). Il semble qu'il s'agisse d'élèves dont les situations sociales semblent très favorables. L'engagement Erasmus+ est massif en ESO et positionne la région comme leader européen.

Plusieurs pratiques valenciennes particulièrement transférables émergent des visites, tenant compte du contexte français où les centres Europe Direct existent (52 en France dont Europe Direct Marseille) mais restent largement sous-utilisés, et où la lourdeur administrative limite fortement le nombre de projets Erasmus+.

Le modèle de l'Europe Direct Castelló illustre un guichet unique particulièrement efficace : formation gratuite au montage de dossiers (taux de succès très certainement accru) En France, ces 52 centres ne concernent que très peu d'établissements.

La simplification administrative des projets constitue un deuxième levier majeur. Dans la région de Valence, un interlocuteur unique entre la Conselleria et Europe Direct centralise les dossiers. À l'opposé, la multiplicité des intervenants en France décourage souvent les équipes par sa complexité. La création d'une plateforme régionale Erasmus+ unique par académie, comparable à ce qui se fait à Valence, fluidifierait peut-être les démarches.

Réflexion sur les observations

- En quoi les dispositifs observés modifient-ils vos représentations de la citoyenneté en milieu scolaire ?

Les dispositifs observés en Communauté Valencienne modifie naturellement la représentation de la citoyenneté en milieu scolaire, passant d'une vision française centrée sur la transmission magistrale et la surveillance structurée à une approche pragmatique, décentralisée et résolument européenne.

On associe souvent la citoyenneté scolaire à l'EMC, au CVL/CVC, aux élections et à une vie scolaire encadrée par des CPE/AED. Les pratiques valenciennes révèlent une citoyenneté vivante, où les élèves assument des responsabilités concrètes dans un climat serein étonnant, sans surveillance lourde. Cette co-responsabilité élèves-professeurs-parents démontre qu'autonomie rime avec maturité lorsque les règles sont coconstruites plutôt qu'imposées.

Le dispositif Erasmus+ omniprésent (selon les sources trouvée 80% IES vs 20% France) a transformé ma perception : loin d'être un luxe élitiste, la mobilité européenne forge un sentiment d'appartenance qui transcende les identités nationales traditionnelles, en l'occurrence ici l'identité européenne qui complète les identités espagnoles ou valenciennes sans les remplacer.

La citoyenneté n'est pas enseignée, elle se vit par projets concrets et des responsabilités précoces dans un cadre allégé. Ce modèle – moins d'administration, plus d'Europe et d'autonomie – inspire à la condition d'adapter le suivi des plus vulnérables.

Les observations ont été une série de visites permettant aux établissements de mettre en valeur leur



accréditation mais le lien avec la citoyenneté n'apparaît pas.

- Comment les pratiques observées à l'étranger sont-elles bénéfiques à la transformation des pratiques éducatives dans notre système ?
- Quel impact sur les pratiques sociales des élèves ?
- Sur les pratiques pédagogiques et éducatives des enseignants ?

Les pratiques observées à l'étranger mettent en évidence plusieurs leviers susceptibles de faire évoluer nos pratiques éducatives.

Tout d'abord, l'enseignement par projet favorise fortement l'engagement des élèves. Le fait de travailler à une production concrète donne du sens aux apprentissages et permet aux élèves de percevoir leurs progrès. Cela renforce leur sentiment de compétence ainsi que leur fierté face au travail accompli.

Par ailleurs, le recours à l'intelligence collective, notamment à travers des échanges entre élèves, contribue à enrichir les apprentissages. Les interactions permettent de confronter les points de vue, de verbaliser les démarches et ainsi de mieux structurer les connaissances.

De plus, le travail en groupes réduits facilite une meilleure connaissance des élèves par l'enseignant. Cela permet d'ajuster davantage les pratiques aux besoins individuels et de prendre en compte les spécificités de chacun.

Enfin, l'autonomie accordée aux élèves apparaît comme un élément marquant. En leur laissant davantage de responsabilités, les enseignants favorisent leur capacité à s'organiser, à prendre des initiatives et à gagner en confiance. À l'inverse, il semble que dans notre système, les élèves soient parfois trop accompagnés, ce qui peut limiter leur développement de l'autonomie. Leur faire davantage confiance implique un certain lâcher-prise de la part de l'enseignant, mais constitue un levier important pour les préparer à devenir des apprenants plus responsables.

Forces et de faiblesses : points communs et différences observées

	Forces	Faiblesses / Points de vigilance
Points communs	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion de la citoyenneté et autonomie des élèves - cadre légal défini - Valorisation de la mobilité Erasmus+ comme levier Européen - Climat serein comme préalable à une pédagogie 	<p>En France :</p> <ul style="list-style-type: none"> - EMC théorique, mais pratiques inconsistantes ; perçue comme "obligation réglementaire" sans appropriation réelle des élèves - Mauvaise information au sein des établissements des structures d'appui- 52 centres Europe direct sous utilisés.
Différences	<p>En Espagne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bonne utilisation des ressources (Type Europe Direct) 	<p>En Espagne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence de vie scolaire - Disparité régionales



Perspectives

- Quels sont les éléments transférables au regard du contexte académique et de votre propre fonction ?
 1. Chef d'établissement
 - Impulser une politique éducative explicite de la citoyenneté, intégrée au projet d'établissement.
 - Structurer les enseignements (notamment EMC) autour de situations concrètes : débats, projets, engagement.
 - Favoriser une approche transversale des CPS (compétences psychosociales) dans toutes les disciplines.
 - Développer des partenariats extérieurs (associations, dispositifs européens) pour ouvrir les élèves à d'autres contextes culturels.
 - Mettre en place des instances participatives effectives (conseil de vie collégienne/lycéenne) avec un réel pouvoir d'expression.
 2. Conseillère pédagogique
 - Accompagner les enseignants dans la mise en œuvre explicite des CPS (empathie, coopération, régulation émotionnelle).
 - Proposer des outils pédagogiques concrets pour travailler la citoyenneté (jeux de rôle, débats réglés, dilemmes moraux).
 - Former les équipes à des pratiques favorisant le climat scolaire et les interactions positives.
 - Aider à articuler citoyenneté (EMC) et apprentissages disciplinaires (pas un "à côté", mais un levier pédagogique).
 3. Directeur d'école
 - Inscrire la citoyenneté dans le projet d'école et les règles de vie.
 - Structurer des temps institutionnels : conseils d'élèves, médiation, gestion des conflits.
 - Installer une culture commune d'équipe autour de l'empathie et du respect.
 - Assurer la cohérence éducative avec les familles, notamment sur les comportements sociaux.
 4. ERUN (Enseignant Référent aux Usages du Numérique)
 - Développer la citoyenneté numérique : esprit critique, usage responsable, gestion de l'identité numérique.
 - Former élèves et enseignants à la lecture critique de l'information (désinformation, biais).
 - Utiliser le numérique pour ouvrir à d'autres cultures (projets collaboratifs, échanges internationaux).
 - Sensibiliser aux enjeux éthiques : respect, cyberharcèlement, responsabilité en ligne.
 5. Psychologue de l'Éducation nationale
 - Contribuer au développement des compétences psychosociales (empathie, régulation émotionnelle, coopération).
 - Intervenir sur les situations de conflit ou de harcèlement avec une approche systémique.
 - Accompagner les équipes dans la compréhension du développement socio-émotionnel des élèves.
 - Aider à construire des dispositifs favorisant un climat scolaire sécurisant et inclusif.
Accompagner les élèves en difficulté scolaire et psychologique.
 6. Assistant d'éducation
 - Être un acteur direct du climat scolaire, au contact quotidien des élèves.
 - Réguler les interactions et favoriser des comportements respectueux et coopératifs.
 - Participer à des dispositifs de médiation entre pairs.
 - Relayer et incarner les valeurs de citoyenneté
- Quelles sont les compétences acquises ou renforcées grâce à cette observation ?



Cette observation a permis de renforcer plusieurs compétences professionnelles transversales :

- Pilotage éducatif et pédagogique : consolidation de la capacité à analyser et améliorer le climat scolaire, ainsi qu'à piloter des actions en lien avec l'EMC et les priorités éducatives.
- Conduite de projets : développement de compétences dans la mise en œuvre et la valorisation de projets européens (notamment Erasmus+), avec une meilleure compréhension des logiques de partenariat.
- Communication professionnelle : amélioration des compétences d'échange, de représentation et de collaboration dans un contexte international.
- Développement du réseau : élargissement des contacts et des opportunités à l'échelle européenne.
- Capacité d'analyse critique : prise de recul sur les limites de l'observation (centrée sur des présentations institutionnelles), et identification d'un manque concernant l'accès à des pratiques de classe concrètes, limitant l'enrichissement direct des pratiques pédagogiques.

- A l'issue de cette mobilité, comptez-vous élaborer un projet ou un partenariat avec un établissement du pays visité ?

(Merci d'indiquer le nom des deux établissements français et étranger, le thème, le public concerné, la période et la durée envisagées et tout élément que vous jugerez pertinent)

En ce qui concerne le Lycée Paul Langevin à Martigues j'ai tissé des contacts afin de pouvoir proposer des stages à mes élèves de BTS SAM à Valence :

- Au sein de la Conselleria avec Mme Lidia Pena
- Au sein de l'IES Fransec Ribalta avec Mme Natividad Martinez.

Le relais à d'ores et déjà été passé auprès des équipes du Lycée et les correspondant à Valence ont été sollicités par des enseignants de mon établissement.

À ce stade, l'élaboration d'un projet formalisé en partenariat avec les structures visitées dépend des contextes d'exercice et des priorités propres à chaque établissement. Néanmoins, plusieurs dynamiques se dégagent.

Des premiers contacts ont été établis avec des institutions et établissements du pays visité, ouvrant des perspectives concrètes de collaboration, notamment autour de la mobilité des élèves et de l'organisation de stages à l'international. Ces échanges ont d'ores et déjà été relayés auprès des équipes éducatives, ce qui permet d'envisager, à moyen terme, la structuration de partenariats plus formalisés.

Par ailleurs, ces prises de contact et les observations réalisées constituent une ressource utile pour accompagner le développement de l'ouverture internationale des établissements, en particulier dans le cadre de dispositifs existants comme Erasmus+. Elles permettent également d'affiner les critères de préparation et d'accompagnement des élèves dans des projets de mobilité.

Toutefois, cette dynamique reste conditionnée par un point de vigilance partagé : la nécessité d'inscrire ces partenariats dans une logique pédagogique explicite, fondée sur l'observation de situations d'apprentissage et sur leur transférabilité. En l'absence de cette dimension, la pertinence d'un engagement dans un projet partenarial peut être questionnée.

Ainsi, sans qu'un projet unique et immédiat ne soit arrêté à ce jour, les bases sont posées pour envisager des collaborations futures, à condition qu'elles répondent à des objectifs pédagogiques clairement identifiés et partagés.